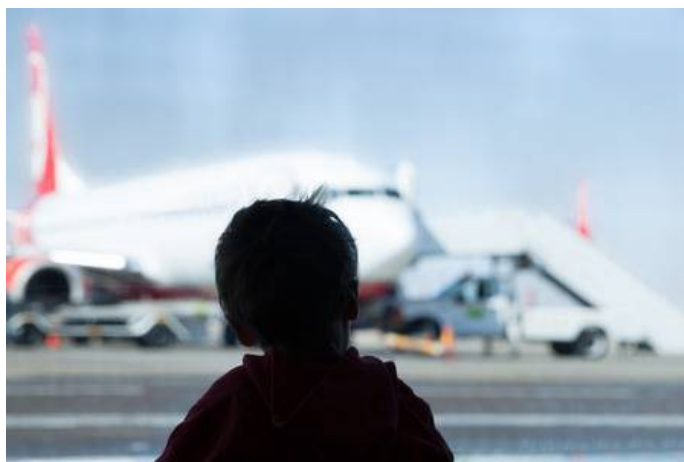





**Formation Professionnelle déconsidérée,  
Procédure stupéfiants inappropriée,  
Quasi disparition de l'antenne ODOD ...  
Une DR orpheline ?**



 **Introduction**

SOLIDAIRES Douanes Orly a demandé cette audience suite aux développements post réunion du dernier Comité Technique Local (CTL) de la Direction interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA)<sup>1</sup>. M. le Directeur Régional a rapidement accédé à notre demande. Dont acte.

 **1°) Présents**

**a) Représentants de la « haute » administration**

M. Jean-Claude Cazalbou (Directeur Régional – DR).  
M. Olivier Gourdon (chef du Pôle d'Orientation des Contrôles – POC).

**b) Représentants SOLIDAIRES**

M. Jean-luc Cambigue (BSE Orly 4, co-secrétaire régional),  
M. Patrice Vanderkelen (BSE Piste, co-secrétaire régional)  
et M. Christophe Chevalier (POC Orly, trésorier régional).

 **2°) Ordre du jour**

- I – Avenir BSE Fret & Périphérie et bât 288
- II – Effectifs
- III – La Formation Professionnelle
- IV – Déménagement DR
- V – Procédure stupéfiants, OCRTIS et véhicules BSE Pistes
- VI – ASA et absence militaire non octroyées



**I – L'avenir de la brigade Fret & Périphérie et du bâtiment 288**

**Problématique :** À ce sujet, monsieur Cazalbou a répondu à notre organisation syndicale qu'Aéroports de Paris (ADP) jugeait le bâtiment 288 obsolète.

Par conséquent, un déménagement des services douaniers, tant bureaux que brigades, était envisagé.

**Distinguo :** En l'état actuel des choses, les projets sont plus avancés pour les bureaux de Douane que pour la brigade BSE Fret & Périphérie.

**Pour les bureaux OP/CO, plusieurs propositions sont faites** mais pas pour la Surveillance actuellement.

**Cependant, la BSE Fret & Périphérie** continuera d'exister selon monsieur Cazalbou. Les missions continueront d'être exercées et il n'y aura pas de fusion avec une autre brigade.

**En lien : BSE Orly 4 (ex Orly Sud)**

Il est à noter que nous avons également évoqué le cas des locaux de la BSE d'ORLY 4 qui sont sous dimensionnés. M. Cazalbou a indiqué que des travaux étaient en cours concernant un local de fouille et un local de procédure supplémentaire.

Cependant, il déclare qu'il n'y aura pas d'autres travaux d'agrandissement de la brigade. Selon lui, s'il devait y avoir des travaux : ils auraient lieu dans deux ou trois ans avec l'agrandissement de la partie arrivée d'Orly 4 donc plutôt horizon 2022/2023.

<sup>1</sup> Voir notre compte-rendu du 03/09/2019 ici : <http://www.solidaires-douanes.org/DIPA-CTL-bilans>



## II – Les effectifs

**Sur le plafond autorisé d'emplois (PAE),** M. Cazalbou a déclaré que l'augmentation des effectifs concernera la Surveillance.

**Pour le bureau,** M. Cazalbou a précisé que l'effectif réel est supérieur de 3 agents par rapport à l'effectif de référence. Il estime donc que des arrivées au bureau sont peu probables. Cependant, le bureau aura une charge de travail supplémentaire avec le dédouanement centralisé national (DCN) d'Air France Industries qui sera traité par Orly en collaboration avec Roissy.

**Pour les services administration générale (AG) de la DR,** aucune suppression d'effectif n'est programmée.



## III – La formation professionnelle (FP)

### 1°) Cotation

**Perte d'heures :** Notre organisation syndicale (OS) a soulevé le fait que les agents ne sont plus cotés 12 heures pour effectuer leur formation mais seulement 7 heures en partant de leur domicile pour partir à Roissy.

**Pour résoudre ce problème,** M. Cazalbou ne souhaite pas changer cette façon de faire qui ne concerne que les nouveaux arrivants. Mais il souhaiterait à l'avenir disposer d'un vivier de formateurs Orlysiens qui dispenseraient « in situ » les formations sur la DR d'Orly.

Ainsi, l'ensemble des agents seraient cotés 12 heures et le problème serait résolu. Il regrette cette situation de manque et engage les agents volontaires à candidater à se porter volontaires pour des formations de formateur.

Il prend pour exemple le problème de la formation sûreté et déclare que cette situation qui nécessitait le déplacement des agents de la BSE PISTES avec la fatigue liée au trajet notamment et désormais solutionnée.

### 2°) Prise en charge

**CHORUS :** Nous précisons que la situation des formations à Roissy pose également le problème des remboursements. Les délais et l'utilisation de CHORUS qui n'est pas facile. Ce dont convient M. Cazalbou avec nous.

**Cantine :** Nous informons également M. Cazalbou que des agents ont évoqué le problème des cartes de cantine dont ne bénéficient pas les agents.

Il nous informe qu'ils peuvent se restaurer avec des cartes de cantine Eurest qui fonctionnent au T1 et T2. Si les agents n'en possèdent pas, ils peuvent en faire la demande via la voie hiérarchique.



## IV – Déménagement de la direction régionale (DR)

### 1°) Cadre général

**Pour le président du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du Val-de-Marne (CHSCT94,** présidé par directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne – DDFiP94) : les plans de la DR sont réputés avoir été traités par le CHSCT 94, malgré l'absence des organisations syndicales lors des deux dernières réunions du CHSCT !

**Cependant, les représentants syndicaux du CHSCT 94** (en accord avec la section SOLIDAIRES Douanes d'Orly) ont demandé l'organisation, en présence du Service des Affaires financières et immobilière (SAFI) du ministère, d'une visite des locaux le matin, suivie de l'organisation d'un groupe de travail l'après-midi.

**M. Cazalbou n'est pas favorable** à cette demande. Il préfère faire fi des représentants du personnels élus et organiser une réunion avec le SAFI, la DIPA, les chefs de services de la DR et les quatre référents désignés par les collègues (certains collègues ayant désigné leur chef de service comme référent).

### 2°) Traitements particuliers

**PAE-SG :** M. Cazalbou a noté pour les services du pôle d'action économique (PAE) et du secrétariat général (SG) une disproportion de la répartition m<sup>2</sup>/agents.

C'est pourquoi il a demandé une modification concernant les bureaux de ces deux services.

**Impact sur ODOD :** Pour que ces collègues travaillent dans de meilleures conditions, le DR a modifié les conditions d'accueil du représentant de l'Œuvre Des Orphelins des Douanes (ODOD).

**Accord DIPA :** M. Cazalbou nous informe que ces modifications ont été approuvées par la DIPA.



## V – Traitement des contentieux stupéfiants

### 1°) OCRTIS

Nous avons également évoqué le devenir de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), actuellement à GRIGNY.

Monsieur Cazalbou nous informe que cette situation est provisoire jusqu'au 15 janvier 2020 dernier délai.

L'office est en prospection notamment dans la zone Juliette d'Orly (nord de la zone fret) afin de se rapprocher.

Pour plus de détails sur cette problématique suivie par SOLIDAIRES :

[www.solidaires-douanes.org/Orly-moyens-anti-stupefiants](http://www.solidaires-douanes.org/Orly-moyens-anti-stupefiants)

### 2°) Procédure stupéfiants – notification des droits

**Demande :** Notre OS a ensuite demandé à monsieur Cazalbou s'il est possible d'éviter qu'il y un procès-verbal de notification et un formulaire de notification, car les deux font doublon et reprennent les mêmes informations et les mêmes droits à notifier.

**Réponse :** M. Cazalbou nous a déclaré qu'il allait se renseigner pour voir si une telle disposition était possible légalement.

### 3°) OP/CO et Surveillance : Affaires de stupéfiants

#### a) OPCO

Partant du constat que l'appel au Parquet prend beaucoup de temps avant d'avoir un interlocuteur, M. Cazalbou va faire une proposition pour les saisies de cocaïne en dessous de 100 grammes.

À savoir, concernant les OP/CO, que le Parquet de Créteil soit informé par courriel pour la 1<sup>ère</sup> information.

#### b) SURV

Ce problème est également une préoccupation de la SURV et notamment lors des constatations effectuées sur le vol en provenance de Cayenne les lundis matins car le vol arrive de bonne heure.

En effet, la jonction entre la permanence de nuit et de jour implique le fait qu'à la suite de l'avis Magistrat adressé par fax, un appel est effectué au Parquet. Cet appel destiné à informer verbalement trouve un interlocuteur, mais il s'agit de la permanence de nuit. Aussi, il est obligatoire de rappeler la permanence de jour.

Afin que ces opérations soient moins chronophages, le DR propose qu'en lieu et place du 1<sup>er</sup> appel de la permanence de nuit, un courriel soit adressé à la permanence du Parquet de Créteil.

Le basculement se ferait directement par un appel unique à la permanence de jour pour la 2<sup>ème</sup> information.

### 4°) Nouveau véhicule BSE Pistes

Notre OS a demandé à monsieur Cazalbou si les véhicules de la BSE Pistes seraient changés. Monsieur Cazalbou a répondu que seule la BSE ORLY 3 aurait un véhicule neuf, commandé depuis déjà 1 an.



## V – ASA et Absence militaire non octroyées

### 1°) Réserve militaire

Notre OS a relayé le problème d'un agent de la plateforme à qui la hiérarchie n'octroie pas les autorisations spéciale d'absence (ASA) bien qu'elles soient demandées dans les délais réglementaires.

Monsieur Cazalbou rappelle que les absences militaires sont de plein droit pour les 5 premiers jours. Au delà, cela reste à l'appréciation de l'administration. Cependant, un refus peut intervenir pour nécessité de service.

### 2°) AG

Toutefois, suite à nos interrogations au sujet du refus d'une ASA pour assister à l'Assemblée générale hors contingent (AG-HC) de notre OS du 14 novembre ; le DR déclare que l'agent doit réitérer sa demande.

Dans le cas d'un nouveau refus, il faudrait le lui faire remonter.

 Vos représentants **SOLIDAIRES DOUANES** lors de cette rencontre bilatérale : **Jean-Luc Cambigue, Patrice Vanderkelen et Christophe Chevalier. Pour toute question, les contacter.**

**Formation Professionnelle déconsidérée,  
Procédure stupéfiants inappropriée,  
Quasi disparition de l'antenne ODOD ...**

## **Une DR orpheline ?**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

**Section Orly**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriels : [orly@solidaires-douanes.org](mailto:orly@solidaires-douanes.org)